

Département de SEINE ET MARNE
COMMUNE DE CARNETIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N°6C:
**Eléments protégés au titre des art. L. 151-19 et L. 151-23 du Code de
l'Urbanisme**



Révision du PLU
Document arrêté le :

Document approuvé le :

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

*Ing*ESPACES



Urbanisme Environnement Déplacements

Table des matières

LISTE DES ELEMENTS BATIS ET NATURELS A PRESERVER	3
LISTE DES CONES DE VUE	8

LISTE DES ELEMENTS BATIS ET NATURELS A PRESERVER

Les éléments bâtis remarquables repérés sur le plan de zonage sont protégés au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme. Ils sont à ce titre soumis au respect des prescriptions suivantes :

- Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou ensemble de bâtiments repérés doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt ;
- La démolition totale d'un bâtiment repéré est interdite (sauf péril) et en application de l'article R. 421-28 du Code de l'Urbanisme, la démolition partielle d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments repérés doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Les dispositions applicables à ces éléments sont précisées aux articles 4.1 et 4.2 du titre 1 du règlement : « protection du cadre bâti et naturel ».

Le patrimoine bâti et vernaculaire

ANCIEN PIGEONNIER	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Tour	Cet ancien pigeonnier de la première ferme installée sur Carnetin est dimensionné pour accueillir 2 500 boulins. Construit en 1582, il a fait l'objet de plusieurs consolidations, notamment au niveau de ses fondations. Photographié des milliers de fois, il figure sur toutes les cartes postales depuis l'avènement de la photographie. Cet ancien pigeonnier a pris avec le temps le nom de « tour » dans le langage courant.
Epoque de création	
XVI ^e siècle	
Localisation	
27 rue de la Croix	
Occupation du bâti	
Habitation	
Critère de protection	
Historique et culturel	



DEPENDANCE DE L'ANCIEN PIGEONNIER	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Maisonnette	La maison d'habitation accolée à la tour fait partie intégrante du bâti. Même si elle est contemporaine à l'ancien pigeonnier, elle en est devenue le complément naturel permettant, de part ces dimensions modestes, de mettre la tour en valeur.
Epoque de création	
XIX ^e siècle	
Localisation	
27 rue de la Croix	
Occupation du bâti	
Habitation	
Critère de protection	
Historique	



EGLISE SAINT ANTOINE	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Eglise	Simple chapelle au 12 ^e siècle, cette église fut construite sur ordre des moines de Saint-Germain-des-Prés dont dépendaient les terres de Carnetin. Le mobilier renferme des stalles du XVIII ^e siècle, des boiseries sculptées et le confessionnal de la même époque. La cloche datant de 1783 a été refondue en 1913 à cause de fêlures. Deux statues fin XVIII ^e en terre cuite représentent saint Antoine et saint Vincent, les deux « patrons » du village.
Epoque de création	
XIII ^e siècle	
Localisation	
1 rue Albert Mattar	
Occupation du bâti	
Lieu de culte	
Critère de protection	
Historique et culturel	



ANCIENNES ECURIES	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Maison briarde	A l'origine maisons de ville, ces maisons typiquement briardes dominent la vallée de la Marne. Présentes au cadastre Napoléonien, ces demeures étaient partagées en écuries au rez-de-chaussée et habitat dans les étages.
Epoque de création	
XVIII ^e siècle	
Localisation	
32 et 34 rue de la Croix	
Occupation du bâti	
Habitation	
Critère de protection	
Historique et culturel	



BATIMENT D'HABITATION DE L'ANCIENNE FERME	
<i>Typologie du bâti</i>	<i>Caractéristiques</i>
Corps de ferme	Constitué de bâtisses successives, cet habitat a été restauré à plusieurs reprises sans en changer la volumétrie. Son existence est attestée au cadastre de la ville de 1811.
<i>Epoque de création</i>	
XVIIIe siècle	
<i>Localisation</i>	
6 rue de la Croix	
<i>Occupation du bâti</i>	
Habitation	
<i>Critère de protection</i>	
Historique	



MAISON D'HABITATION BRIARDE	
<i>Typologie du bâti</i>	<i>Caractéristiques</i>
Maison briarde	Maison typique de l'architecture briarde, cette demeure a conservé son aspect d'origine avec son enduit à base de plâtre, matériaux en abondance dans la région. La modénature est également préservée : bandeau, corniche en façade et même les volets à barres sans écharpe, devenus rares avec le temps. La lucarne à la capucine avec sa poulie complète l'ensemble.
<i>Epoque de création</i>	
XVIII ^e siècle	
<i>Localisation</i>	
8 rue Albert Mattar	
<i>Occupation du bâti</i>	
Habitation	
<i>Critère de protection</i>	
Historique	



VILLA RIGHI	
<i>Typologie du bâti</i>	<i>Caractéristiques</i>
Maison à plusieurs volumes	La villa « Righi » fût construite en 1910 par Victor Grasognon (1852-1928) dit « Latinville », artiste peintre. Depuis le haut de la tourelle, la vue est impressionnante et permet par temps clair de voir tout Paris. Cette tourelle servait de point d'observation à l'état-major de l'armée durant la bataille de la Marne en septembre 1914.
<i>Epoque de création</i>	
XX ^e siècle	
<i>Localisation</i>	
10 cour des Gros	
<i>Occupation du bâti</i>	
Habitation	
<i>Critère de protection</i>	
Historique et culturel	



LES COMMUNS DE L'ANCIEN CHATEAU DE CARNETIN	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Château	Le château de Carnetin a été bâti par les d'Orgemont au XIV ^{ème} siècle. C'était alors une grande bâtisse d'environ 500 mètres carrés au sol sur 3 niveaux. Les parcelles où s'élevaient le château ainsi que les maisons du garde et du jardinier furent achetées vers 1850 par la famille Armandot qui les a transmises par successions, donations, ou héritages à ses descendants jusqu'à nos jours. Les communs de l'ancien château, situés en retrait sur le front Est de la rue Albert Mattar, sont visibles depuis la rue.
Epoque de création	
XIV ^e siècle	
Localisation	
15-17 rue Albert Mattar	
Occupation du bâti	
Habitation	
Critère de protection	
Historique et culturel	



BATIMENT D'EXPLOITATION DE LA DHUIS	
Typologie du bâti	Caractéristiques
Meulière	Construite en 1865 pour les besoins de fonctionnement de l'aqueduc, cette bâtisse servait d'abri pour le matériel d'entretien de l'ouvrage.
Epoque de création	
XIX ^e siècle	Elle est aujourd'hui propriété de la commune qui en a fait un point de rendez-vous pour les promeneurs.
Localisation	
44 rue Albert Mattar	
Critère de protection	
Historique et culturel	



CALVAIRE DE LA CROIX	
Epoque de création	Caractéristiques
Inconnu	Elément identitaire majeur de Carnetin, ce calvaire est souvent présenté comme étant « le balcon de la Marne ». Il est vrai que l'on surplombe toute la vallée à une altitude de 125 mètres. La vue s'étant jusqu'aux monts de la Goëlle en face et la ville de Meaux au nord-est, distante de 15 km à vol d'oiseau.
Localisation	
Angle des rues - de la Croix - des Combeaux - des Gloriettes	
Critère de protection	
Historique et culturel	



OUVRAGES D'ACCES AU COLLECTEUR DE LA DHUIS	
Epoque de création	Caractéristiques
1865	L'aqueduc de la Dhuis fut construit pour apporter l'eau aux Parisiens. Mis en service le 2 août 1865, cet ouvrage alimente aujourd'hui Disneyland-Paris, seul le surplus est dirigé vers Paris. Tous les kilomètres, un regard de visite fermé à clé permet aux techniciens de contrôler l'ouvrage. 2 sont situés sur le territoire de Carnetin.
Localisation	
Emprise de la Dhuis	
Critère de protection	
Historique et culturel	



Le patrimoine naturel

MARE A GROS	
<i>Epoque de création</i>	<i>Caractéristiques</i>
XVIII ^e siècle	Vraisemblablement mare privée à l'origine, cette mare appartenait aux propriétaires de l'une des 2 cours du village : la famille Gros. Devenue bien communal à la révolution, cette mare a une superficie de 500 m ² et une profondeur de 2 mètres en son centre. Cette mare figure au cadastre de 1811.
<i>Localisation</i>	
Chemin des Plâtrières	
<i>Critère de protection</i>	
Historique et écologique	







RU DU VALLON DE L'ENTONNOIR	
<i>Epoque de création</i>	<i>Caractéristiques</i>
Millénaire	Le Ru de l'Entonnoir se nomme successivement Ru de l'Entonnoir, Ru d'Armoïn et Ru du Bouillon. Il draine naturellement le talweg. Milieu sensible, il abrite des espèces protégées. A ce titre, ses abords sont classés en zones humides (Nzh).
<i>Localisation</i>	
Vallon de l'Entonnoir	
<i>Critère de protection</i>	
Ecologique	



LISTE DES CONES DE VUE

Réf. : articles 4.3 et 4.4 du titre 1 du règlement « règles et dispositions communes à toutes les zones ».

Des perspectives visuelles remarquables et cônes de vue sont protégés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme. Les projets de constructions ou installations sont interdites au sein des cônes de vue matérialisés sur les documents graphiques.

CdV1	VUE DE LA CROIX VERS LA VALLEE DE LA MARNE	
<i>Coordonnées géographiques</i>		
N 48° 54,157		
E 2° 42,433		
<i>Gisements et angle de vue</i>		
Gauche 23°		
Droite 106°		
Angle 83°		
CdV2	VUE DEPUIS LA RUELLE DES BOIS VERS LE VALLON DE L'ENTONNOIR	
<i>Coordonnées géographiques</i>		
N 48°54,179		
E 2° 24,253		
<i>Gisements et angle de vue</i>		
Gauche 292°		
Droite 320°		
Angle 28 °		
CdV3	VUE DEPUIS LE CHEMIN DE LA FOSSE COLAS VERS LE VALLON DE L'ENTONNOIR	
<i>Coordonnées géographiques</i>		
N 48° 54,432		
E 2° 42,163		
<i>Gisements et angle de vue</i>		
Gauche 174°		
Droite 225°		
Angle 51°		
CdV4	VUE DEPUIS LA RD 105A VERS LE CHEMIN DU MONT DERRY	
<i>Coordonnées géographiques</i>		
N 48° 90,980		
E 2° 69, 650		
<i>Gisements et angle de vue</i>		
Gauche 100°		
Droite 80°		
Angle 20°		